

CTL du 27/02/2020

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Nouveau Réseau de Proximité, Retraites, loi fonction publique du 06/08/2019, suppressions d'emplois, Démétropolisation ou plutôt démétropolitisation, changements de process de travail travail incessants, applications informatiques défailantes, réformes de structures annoncées avec un calendrier incertain, règles de gestion nouvelles, suppression des CAPL, rupture conventionnelle, les agents en ont assez de devoir subir tout cela.

Dans ce CTL de routine, la réponse de la DDFIP 66 consiste à mettre à l'ordre du jour, les ponts naturels, le télétravail, l'accueil sur RDV pour les SIE, les emplois civiques, les Espaces France Service.

Heureusement il y a les questions diverses, et ces dernières sont au coeur des préoccupations des agents.

Ceux-ci doivent par exemple au quotidien, compenser les départs à la retraite concrétisés depuis le 01/01/2020, le pire étant à venir dès le 01/09/2020 avec l'impact concret des suppressions d'emplois entérinées lors du dernier CTL

Les agents réalisent de plus en plus qu'en étant confrontés dans leur unité de travail, aux suppressions d'emplois, l'individu n'est rien.

Seule l'équipe peut s'en sortir.

A cet égard, l'entretien individuel d'évaluation, semble désormais surréaliste, puisque l'on est rien tout seul.

Un jugement de valeur déplacé sur un individu peut déstabiliser un collectif.

Les plus grands spécialistes de la gestion des RPS, préconisent même des primes d'intéressement collectif.

Or aujourd'hui, tout est individualisé

Les droits collectifs des agents deviennent individuels

La machine à broyer l'individu ne peut se combattre que par un collectif de travail.

C'est pourquoi, le dimensionnement d'une unité de travail va devenir un sujet essentiel dans nos futurs débats

En effet, les petits postes comptables où le nombre d'agents se compte sur les doigts de la main, ne pourront pas tenir avec la poursuite des suppressions d'emplois.

Pour autant, il ne faut pas croire, qu'une grosse unité de travail s'en sortira mieux automatiquement.

En effet, si celle-ci est mal dimensionnée, on va tout droit à la catastrophe.

Prenons l'exemple du projet de SIE départemental

Si l'effectif n'est pas suffisant au regard des charges de travail, on ne pourra pas compter sur la dynamique d'une équipe pour compenser, si ce service a une dimension beaucoup trop grande.

Les collègues des SIE de Perpignan, le savent désormais à la lumière de ce qui se passe dans les autres départements, et c'est pourquoi, ils ne veulent pas du SIE départemental.

Ils sont même prêts à s'engager dans des actions pour s'opposer à ce projet.

Il en est de même dans d'autres services, Cadastre, Hypothèques, etc ..., où les agents sont prêts à s'engager dans des actions pour défendre leurs missions et leurs emplois
Des conflits catégoriels au sein de la DGFIP risquent de surgir, et ensuite ils s'aggloméreront.

La DG aurait tort de penser qu'elle en a fini avec les actions des agents, suite à l'essoufflement relatif des journées de grève sur les retraites

Le mécontentement est très fort.

Il y aura à coup sûr un sujet de trop , mis sur la table par la DG qui fera exploser tout cela.